

**Zeitschrift:** Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

**Band:** 26 (1938)

**Heft:** 524

**Artikel:** Fédération des unions de femmes du canton de Vaud

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-263035>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 09.11.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Fédération des Unions de Femmes du Canton de Vaud

La XXIII<sup>ème</sup> Assemblée annuelle de la Fédération des Unions de Femmes vaudoises s'est tenue le 18 mai au château d'Oron, dans la salle de garde que réchauffait un grand feu de cheminée. M<sup>lle</sup> Fonjallaz (Eppesse), qui présidait, assistée de M<sup>lle</sup> L. Comte (Lausanne) secrétaire, a présenté le rapport annuel qui rappelle les multiples activités de la Fédération pendant l'exercice écoulé: démarches pour obtenir l'éligibilité des femmes dans le Conseil de paroisses, instruction civique des jeunes filles, apprentissage ménager, rappel aux municipalités que les femmes peuvent siéger dans les Commissions scolaires, appui moral à l'action en faveur des enfants d'Espagne. Le *Bulletin féminin* de janvier a paru sous forme d'un annuaire féminin vaudois. L'Union des Sociétés féminines lausannoises a publié un contrat-type pour le personnel de maison, qui a été largement répandu. La « Journée des femmes vaudoises », le 18 février, a été très fréquentée et fort intéressante. L'Union d'Avenches a fêté ses 25 ans d'existence. M<sup>me</sup> Berdoz (Moudon), vice-présidente démissionnaire pour raisons de santé, a été remplacée par M<sup>me</sup> Soutter-Chausson (Aigle). M<sup>lle</sup> Fonjallaz a terminé son rapport par un appel à la fermeté et à la persévérance que ne doivent pas lasser les échecs.

Après l'adoption du rapport financier, lecture a encore été faite d'un rapport de l'Union des Femmes d'Aubonne, qui déplore la mort de M<sup>me</sup> Crinsoz, fondatrice et première présidente de ce groupement. Celui-ci fait donner des cours ménagers subventionnés par la commune, organise des collectes, des ventes, distribue du linge aux écoliers, s'occupe de donner des layettes aux mères nécessiteuses, et recueille des fonds pour la restauration du temple. M<sup>me</sup> J. Barraud a

annoncé que l'Union de Bussigny a fêté au mois de mars ses dix ans d'existence, et qu'elle continue à organiser des causeries, des collectes, à subventionner des œuvres de bienfaisance: la présidente se loue de l'assiduité de ses membres.

Le Code pénal fédéral a fait ensuite l'objet d'une étude objective de M<sup>lle</sup> L. Comte, avocat à Lausanne. Bien que les femmes n'aient pas le droit de se prononcer sur cette question si importante qui touche à la vie, à la santé, à l'intégrité corporelle, à l'honneur de tous et à la moralité publique, elles doivent s'intéresser à ce problème, se renseigner, et se faire une opinion. Le *Mouvement* devant publier prochainement des études sur ce sujet, nous ne donnerons pas ici le compte-rendu de cet exposé qui suivit une intéressante discussion, soulignant la complexité du problème que doivent résoudre les électeurs quelles que soient leurs compétences.

M. Kissling, géomètre à Oron, et secrétaire de l'Association pour la conservation du château, a ensuite raconté ce qui se fait pour la conservation de ce monument national. Le Comité a le privilège d'être soutenu dans sa tâche par une Vaudoise de tête, M<sup>me</sup> Gilliéron, la femme du trésorier, qui veille à rendre accueillant l'intérieur du château, le fleurit, et anime ses salons et ses salles, afin que ses visiteurs soient toujours plus nombreux. M. Kissling a conté avec talent la vie difficile du comte Michel de Gruyère, le dernier de sa race, qui, criblé de dettes, épousa en 1553 Madeleine de Miollens, laquelle s'associa de tout cœur aux soucis de son époux, en cherchant à les alléger par des démarches et des requêtes. Elle travailla en vain: il fallut renoncer au château de Gruyère, et se réfugier à Oron, mais pour bien peu de temps, car la comtesse mourut en 1564, et le comte peu après, on ne sait ni où, ni comment. Etrangère destinée que celle de cette Savoyarde, venue en Gruyère pour aider son mari à sauver son patrimoine, et pour le reconforter par sa présence et son amour.

Un excellent repas — salé de campagne aux épinards — fut servi à 110 participantes dans la salle de justice. On entendit des vœux de bienvenue de M<sup>lle</sup> Fonjallaz, qui cita les paroles encourageantes de M. Motta à Colombier; M. R. Rochet, préfet, exprima son admiration et sa reconnaissance pour le travail des Unions de Femmes tel que venait de lui être révélé; M<sup>me</sup> Schlegel, membre depuis vingt ans de la Commission scolaire, et la seule représentante des autorités d'Oron, et plusieurs autres personnalités féminines. prirent la parole. La séance reprit dans la cour du château, sous le soleil déjà revenu. M<sup>me</sup> Berdoz (Moudon), en rappelant que le 18 mai était le jour de la Bonne Volonté, introduisit M<sup>lle</sup> Nobs (Genève), secrétaire générale de l'Union Mondiale de la Femme pour la concorde internationale, qui parla avec cœur et intelligence sur ce sujet: *Paix et discipline individuelle*.

M<sup>lle</sup> Nobs rappela la grande espérance de paix et de concorde, qui naquit en 1918, les efforts de la S. a. N., la Conférence pour la limitation des armements, puis les désillusions survenues. Cependant, rien n'est perdu, le désir de paix subsiste et aura raison de la méfiance chronique, qui n'a jamais rien édifié. Les échecs ne doivent pas faire renoncer au but. Le problème de la paix est avant tout un problème d'ordre moral, résolu par cette transformation morale, à laquelle visent les Unions de Femmes. Un des chemins de la paix est la paix nationale, la paix sociale, la paix individuelle, auxquelles chacun et chacune peut travailler. Semer, cultiver la paix dans les cœurs, tel est le but de cette journée de la Bonne Volonté, célébrée le 18 mai dans de nombreux pays. La visite du château, que chacune put voir, admirer et revoir à son aise, et un thé avec biscuits et merveilles dorées à point, terminèrent cette intéressante journée, caractérisée par l'esprit le meilleur. S. B.

### Autour du Code Pénal suisse.

La séance publique du dimanche matin a été consacrée au Code Pénal. Nous ne nous y attarderons pas, puisque cette importante question sera spécialement traitée en plusieurs articles dans le prochain numéro de ce journal. M. Henri Dubois, directeur de l'Office social de l'Eglise nationale de Genève présente les avantages sociaux et moraux du Code, et M. Ch. Barde, juge à la Cour, en exposa les inconvénients politiques et juridiques. Une discussion malheureusement écourtée par l'heure avancée suivit, dans laquelle M<sup>lle</sup> Blanche Richard, juge assesseur à la Chambre pénale de l'enfance de Genève et Antoinette Quinche, avocate à Lausanne, appuyèrent le point de vue de M. Barde alors que M<sup>me</sup> et M<sup>lle</sup> Arnold, Schreiber-Favre, avocates (Genève), Schönauer (Bâle) et Gourd s'exprimèrent en faveur du Code.

Cette séance fut suivie d'un joyeux repas servi au Parc des Eaux-Vives, et qui fut d'autant plus apprécié qu'il ne comporta point de discours! puis par la visite du Palais et de la bibliothèque de la S. d. N. qui, malgré le décor de pluie et de grisaille souleva l'admiration des délégués, et même de nombreuses Genevoises qui venaient là pour la première fois! Et ce fut enfin la dispersion dans les trains du soir, et la satisfaction d'avoir participé à une Assemblée, qui marquera parmi les mieux réussies qu'ait comptées notre Association. S. BONARD.



## Les Expositions

### Le Tessin à Lausanne

La galerie du Lion d'Or, à Lausanne, que dirige avec intelligence M<sup>lle</sup> Danièle Cuenod, a abrité, du 12 au 28 mai, une exposition groupant trois artistes luganaises de grand talent, artistes peu ou mal connues en Suisse romande.

La plus douée est sans doute Marguerite Oswald-Foppi, dont les « bambines », les bouquets, les paysages respirent la grâce, la tendresse et le talent le plus féminin, sans la moindre mollesse ni afféterie. Par petites touches, par petits coups de pinceau, par des teintes plates, dans un style qui fait penser à la fresque, elle crée une atmosphère de tendresse et de poésie tout-à-fait remarquable. On voudrait voir M<sup>me</sup> Oswald décorer des salles d'école et inscrire sur des murailles ses gamines aux petits yeux ronds, aux tresses raides, bien sages au milieu des fleurs, baignées dans une poussière dorée qui dit la paix et le bonheur.

M<sup>me</sup> Anita Spinelli a un talent plus viril, une personnalité moins affirmée. Elle se souvient de Gauguin, elle n'ignore pas Aubertoni, sa couleur est dure et son dessin vigoureux. Elle a pourtant quelque chose à dire et le dit bien. Ses paysages sont intéressants et ses portraits très personnels.

M<sup>me</sup> Anna Baumann-Kienast est sculptrice, et ses bustes, ses masques en terre cuite ont beaucoup d'accent et de vie; ce sont vraiment des portraits dont il semble que l'on reconnaît les modèles. Elle a fait aussi d'originales statues pour des églises tessinoises, des vierges traitées dans un style large et un peu caricatural, qui doivent plaire, puisqu'elles ont été extraites d'églises et sont encore marquées de larmes de cire. S. B.

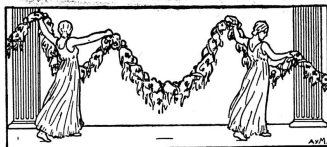
### A l'Athénée (Genève): M<sup>lle</sup> Colette Grosselein, Marcelle Buchel, Alice Morier

Ce fut, le 14 mai, un vernissage tout printanier par la date, par les nombreux « jeunes » dans la salle bondée, par la jeunesse des exposantes, et par ces paysages du Midi: soleil et fleurs.

*Paysage provençal, Cersiers en fleurs, Printemps en Provence, Soleil de Provence, Printemps*, ce dernier, égaré parmi les portraits et les natures mortes de M<sup>lle</sup> Buchel, dont nous avons goûté surtout les coloris si fins et délicats.

M<sup>lle</sup> Grosselein et Morin, qui avaient choisi comme centre la délicieuse petite villa sarrazine de Grimaud et ont, de là, rayonné vers St-Tropez et autres coins charmants, en rapportent des toiles de plein air où chante la lumière, où se serrent les vieux toits étagés, s'élançant pins et palmiers dans une atmosphère de joie. Voir, entre autres de M<sup>lle</sup> Grosselein, son *Palmier de M<sup>me</sup> Denis*. De M<sup>lle</sup> Morin, nous préférons tout de même ce tableau parisien dans ses gris nuancés: *St-Germain des Prés*.

PENNELLO.



## A travers les Sociétés

### In Memoriam

A l'hôpital de Montreux, le 10 mai, est décédée, après une courte maladie, M<sup>me</sup> Aline Durand-Dufaux, une bonne féministe, une femme intelligente, d'une grande activité, une femme d'affaires, qui portait à la chose publique un vif intérêt. Elle était de celles qui ne croient pas que l'horizon doit se borner à son foyer, mais bien de celles qui ont compris qu'un intérêt élargi, qu'une saine curiosité, que le goût de la chose publique sont aussi nécessaires à la vie normale du foyer, au développement de la famille, que la bonne cuisine, l'ordre et la propreté. Elle suivait avec plaisir le mouvement féministe, se tenait au courant de tout et fut longtemps secrétaire dévouée de l'Union des femmes de Montreux. S. B.

L'abondance des matières nous oblige à remettre au prochain numéro la publication de plusieurs comptes rendus de séances et d'Assemblées de Sociétés, pour lesquels il nous a été malheureusement impossible de trouver de la place cette fois-ci.

### Union des travailleurs sociaux de Genève.

Le « Club » des Amies de la jeune fille cherche pour secourir la directrice, surtout pour l'imminente jeune fille qui sont aussi nécessaires à la vie normale du foyer, au développement de la famille, que la bonne cuisine, l'ordre et la propreté. Elle suivait avec plaisir le mouvement féministe, se tenait au courant de tout et fut longtemps secrétaire dévouée de l'Union des femmes de Montreux. S. B.

## Carnet de la Quinzaine

### Dimanche 29 mai:

LAUSANNE: Union des Travailleurs sociaux, 19 h. 45 à 19 h. 50: *Les cinq minutes de la solidarité*, causerie à la Radio sur des œuvres sociales romandes. *Les colonies de vacances*.

### Dimanche 5 juin:

GENÈVE: Union des Travailleurs sociaux, 19 h. 45 à 19 h. 50: *Les cinq minutes de la solidarité*, causerie à la Radio, sur des œuvres sociales romandes: *Le Bien des Aveugles*.

### Mardi 7 juin:

GENÈVE: Comité de Liaison des Organisations féminines internationales, Palais Wilson. Matin et après-midi: Affaires administratives; Soir: *Quelques questions à l'ordre du jour de la Conférence internationale du Travail: Les contrats de travail indigène*.

### Mercredi 8 juin:

GENÈVE: Comité de Liaison des Organisations féminines internationales, Palais Wilson. Matin: *Quelques questions à l'ordre du jour de la Conférence internationale du Travail: L'enseignement technique et professionnel*, par M<sup>lle</sup> L. Schmidt (B. I. T.). — Soir: Dîner en l'honneur des femmes déléguées à la Conférence du Travail. *Le statut économique de la femme*, par M<sup>me</sup> Thibert (B. I. T.).

### Judi 9 juin:

LAUSANNE: Réunion commune du Groupe féminin du Parti libéral et du Groupe féminin du Parti radical, Lycéum-Club, 20 h. 30: *La police féminine à Lausanne*, causerie par M<sup>lle</sup> Ch. Kndlisbacher, assistante de police. Séance publique.

### Samedi 11 juin:

LAUSANNE: Association vaudoise pour le Suffrage féminin, Lausanne-Palace, 15 h. Assemblée générale: Affaires administratives. — *En Grèce avec 50 jeunes filles*, causerie avec projections lumineuses par M<sup>me</sup> Reymond-Echaquet.

Id. SOTTENS: Commission d'éducation de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses et Société suisse romande de radiodiffusion, 18 h. 15: *L'âme de l'adolescente*, causerie par Radio, par M<sup>me</sup> Marg. Evard, Dr. ès-lettres.

Id. GENÈVE: Union des Travailleurs sociaux: Excursion-visite à des institutions d'assistance sociale.

pour la publicité dans le *MOUVEMENT*, s'adresser à M<sup>me</sup> Lépine, 2, avenue Sorot, Genève.

## NOTRE MARQUE

était déjà du temps de votre grand-mère la garantie de bonne qualité. Aujourd'hui elle est encore le guide le plus sûr de toute personne qui redoute une expérience souvent décevante.

Donnez donc la préférence aux produits capillaires et de beauté, ainsi qu'aux traitements de l'

## INSTITUT PASCHE-VEVEY

TÉLÉPHONE 51.347

Les échantillons: Cold cream, crème de jour, crème citron, contre 40 cts. en timbres-poste.

L'INSTITUT PASCHE forme en tout temps des élèves. Demandez nos nouvelles conditions. Nous cherchons voyageurs à la commission présentant bien, et ayant déjà visité clientèle particulière.

**Une comptable** genevoise, expérimentée se charge de tous travaux: organisation, tenue de livres, bilans, révisions, impôts. Travail à l'heure ou à forfait. Références de tout premier ordre. Ecrire au journal sous initiales M. R.

## La Maison de la Laine

et de tous les tricoteuses

TRICOTEUSE DE LA MADELEINE

1, rue du Vieux-Collège - Genève

(côté Poste) Tél. 45.991

Explications gratuites de M<sup>me</sup> V. Renaud

Mesdames, pour vos renseignements sur achat et location d'immeubles au Tessin, adressez-vous en confiance à l'agence

**"VOLUNTAS"**  
ALUGANO (Fondée en 1896)  
(Timbre p. réponse) Prop. M<sup>mes</sup> Volonteri.

IMPRIMERIE RICHTER. — GENÈVE



est la marque sous laquelle la coopérative fournit à ses membres: produits alimentaires, objets usuels, articles de toilette, articles pour la lessive et les nettoyages, souliers pour toute la famille, en un mot: tout ce dont ils ont besoin. La qualité en est de premier choix et les prix sont modestes. L'excédent réalisé dans la vente est restitué aux sociétaires sous forme de ristourne. Il n'existe pas de système de ravitaillement socialement plus juste et meilleur que celui de la coopérative de consommation.

UNION SUISSE DES COOPÉRATIVES DE CONSOMMATION (USC), BALE

## POMPES FUNÈRES OFFICIELLES

de la Ville de Genève, Plainpalais et Petit-Saconnex

5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1<sup>er</sup>

Téléphone: 43.285 (permanent)

EN CAS DE DÉCÈS s'adresser au téléphone de suite à l'adresse ci-dessus. FORMALITÉS GRATUITES

